

CE Pôle Nord-Est du 23 septembre 2016

Préalable SNJ et CFDT : la médaille de la bravoure

Une fois n'est pas coutume, les élus et représentants du SNJ et de la CFDT reprennent à leur compte les propos de la CGT, plus précisément du SNJ-CGT.

Voici donc quelques extraits du tract intitulé « compétences complémentaires techniques des journalistes, pas comme ça ! », un tract diffusé mercredi dans les rédactions de France Télévisions par le SNJ-CGT ;

- Même expérimentale, même circonscrite à la chaîne-info, l'extension des compétences complémentaires des journalistes à des activités techniques (...) ne peut se décider en une seule journée de négociation, fut-elle imposée par une décision de justice !
- Pour les journalistes, c'est l'évolution de notre modèle éditorial qui est en jeu ! Ce sont les pratiques d'un métier, acteur fondamental de la vie démocratique, qui sont menacées.
- Moins ils ont de temps pour réfléchir, moins l'esprit critique s'exerce, plus le risque de céder à la facilité, à la pensée unique s'élève ! Même pour un sujet d'1'30 ! Et surtout s'il doit passer « en boucle » dans plusieurs JT !
- Revendiquer le temps de la réflexion c'est tout sauf ringard, et c'est même – dans la période dangereusement troublée que nous vivons – totalement responsable ! Tous les journalistes de FTV le savent : on est plus intelligent à plusieurs – en particulier à 2 au montage – que tout seul, surtout quand il faut aller vite.

Fin de citation.

En guise de conclusion nous, élus et représentants du SNJ et de la CFDT, tenons également à remercier le syndicat FO qui dans un tract diffusé hier dans toute l'entreprise affirme ; « L'insouciance, le dogmatisme, le conservatisme du SNJ et de la CFDT ont bien failli faire fermer Franceinfo: ».

Pour cette déclaration héroïque, nous décernons à FO, ainsi qu'à la direction, la médaille de sauveur de l'humanité.

CE QUI L'ONT DIT : 23/09/16

A compter de ce jour, encore 70 j. à la tête du pôle Nord Est:
MT. Montalto (MTM), directrice du Pôle, G. Mokede, régulateur d'activité, C. Bayol, DRH ...
Et vos élus CFDT - SNJ.

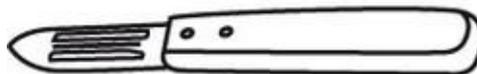
Econome : Jusqu'au trognon.

Présentation du compte-rendu de la commission économie et structure. A l'ordre du jour la situation budgétaire au 30 juin 2016. Positive.

Mais à quel prix.

1,1 millions d'économies sur les charges de personnel. Ben voyons.

Permanents : beaucoup de postes restent vacants notamment dans l'encadrement.



Rédacteurs en chef adjoints à Nancy et Dijon... Est-ce à dire que l'encadrement ne sert à rien ? Des postes budgétés mais qui ô surprise ne sont ni comblés ni même remplacés ...

L'argent, nous dit-on, part ailleurs ... pour financer les PAE et opérations spéciales. 26 entre janvier et aout. C'est bien ! Et pour le « tout venant », Les JT, l'actu quoi, on fait comment ? (A Strasbourg, on ne fait pas Voir plus bas)

Car pour les personnels non permanents, c'est pire. Eux ont quasi disparu de la circulation en trois ans. Dans notre Pôle, leur taux avoisine les **9.5%** ... Champion de France Télé ... quasi incompressible avant le noir antenne. Cette fois nous sommes au trognon ... et c'est pour la pomme de ceux qui restent.

Le tout venant parlons-en : l'Alsace au régime sec.

En ces temps de disette, s'il y a une Antenne au régime sec c'est bien l'Alsace.

Trop peu de journalistes pour assurer les JT et désormais ça se voit. **Rediffusion** des Rund Um, des Routes 67, diffusion de l'agenda Sortir **avant ET après** le journal pour combler le vide, **bandes annonces de 3mn** pour cacher la misère.

5 malades. Dont 4 pour quelques mois encore. Non remplacés.

Un journaliste supplémentaire affecté au web et pris sur les effectifs de la rédaction depuis la rentrée. Non remplacé.

La Direction nous explique alors que les maladies sont systématiquement remplacées **quand la demande est faite et que ... bien sûr L'activité le justifie.**

Si l'on considère sans trop se tromper qu'assurer le JT est une « activité » disons assez importante ... nous en déduisons donc que la demande se perd dans les tuyaux. Non ?

Pas de réponse. Ou si, une : il n'y a plus de CDD ! Ha voilà

Entre les blacklistés (V. mot du jour) aux Prud'hommes, les blacklistés qui ont trop de jours, les nouveaux CDD qui n'en ont pas mais qui ne sont pas immatriculés, les « désimmatriculés » d'office et des frais de mission dérisoires C'est clair ... **Le CDD est une espèce rare.**

Mais qu'on se rassure : Les CDD seront exceptionnellement cette année autorisés à « remplacer les congés » tant ça coince dans la pétaudière du pôle.

Encore faut 'il les trouver... Partout, le CDD disponible pour nos antennes, qu'il soit PTA ou journaliste, est en voie de disparition.

Mot du jour : Blacklisté

Adjectif d'origine anglo-saxonne
Inscrit sur une liste noire ;
désigné comme indésirable.

Ex: CDD blacklisté.

Un Cdd disponible, qui a travaillé depuis des années pour FTV, et qui, parce qu'il est en procédure pour obtenir sa requalification, ou parce qu'il a atteint un nombre de jours de collaboration jugé trop important, n'a plus de proposition de contrats.

Le trou black quoi.

Mais aaaaattention à l'usage abusif de ce terme messieurs mesdames, parce que le CDD blacklisté **n'existe pas** à FTV... Selon la direction du pôle Nord Est.

Non, simplement, le CDD en question ne figure pas dans le listing « officiel » des CDD à appeler. Vous remarquerez la nuance ... Ben oui. FTV, c'est 50 nuances de noirs. Ca donne envie.

Formation : budget 2.0 ... et zéro pointé.

Le bilan semestriel de la formation est famélique. Forcément.



Les fameuses formations pour les journalistes « In Situ » rebaptisées désormais « Caravanes de l'info » sont passées par là. **Elles ont utilisé pour les 6 premiers mois de l'année 66% du budget formation du Pôle. 108 675 euros.**

Résultat des maigres comptes : seules les formations In Situ à venir, Argos pour les gestionnaires d'antenne sont maintenues.

Toutes les autres, non réalisées à la fin avril, sont annulées. Simple comme adieu. Et le pire reste à venir. La formation virtuelle c'est pour demain :

En 2017, un budget prévisionnel en baisse de 15% avec au programme, beaucoup de numérique. Par exemple, des formations « réseaux sociaux » et « journaliste multimédia », « le numérique pour tous », ou encore des formations e-learning en Anglais

So... Just be happy !

Bonnes nouvelles : la suite

Dans le trognon ... il reste des pépins. Ça c'est pour l'année prochaine.

Déjà mis à mal -nous l'avons vu -, **les effectifs du Pôle vont encore être robotés.** Comme tous les autres d'ailleurs.

Merci la Chaine Info. « Les régions devront être contributrices en terme d'ETP » nous dit on. Dans quelle mesure ? Mystère.

Ah oui... et nous rappelons qu'il faudra aussi contribuer, d'ici à 2020, au non remplacement d'un départ à la retraite sur deux – ça promet.

ANACT'ION !

Le CE s'est penché en juin sur le sort des **documentalistes du pôle** : combien sont-elles ? Pour faire quoi ? A l'origine de ce questionnement, la volonté de la direction de ne pas procéder au remplacement d'une doc de Nancy, mutée à Strasbourg, au motif que les docs connaîtraient une sous-activité avec l'arrivée de nouveaux outils. Conclusion : on peut réduire les effectifs en documentation et passer, à Nancy, de 4 à 3 docs sans problème.

Les élus ne l'ont pas entendu de cette oreille, et ont fait état du **surcroît d'activité engendré pour les docs par Imedia** ; de l'absence des docs les jours fériés et les WE ici faute de personnel, ou encore de problèmes d'ergonomie de leur lieu de travail là-bas.

Le CE a donc proposé que les CHS et des antennes se penchent sur le problème. La direction, elle, préfère mettre en place un groupe de travail à Reims, encadré par l'**ANACT** (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, un établissement public placé sous la tutelle du ministère du travail). L'ANACT, c'est la dernière marotte de la direction : on parle de l'évolution des métiers ? On fait intervenir l'ANACT. On veut analyser le processus de fabrication du JT de A à Z ? C'est l'ANACT qui s'y colle (à Bordeaux et Grenoble).

Et maintenant, c'est Reims qui aura le plaisir d'accueillir une intervention de l'ANACT sur le sujet des documentalistes et Imedia. Reims, parce que la station est équipée d'Imedia – oui mais, relevons-nous, quel est le rapport avec notre demande initiale ?

Forcément, le groupe de travail constitué à Reims de personnels de différents corps de métier et co animé par Michel Broggi, administrateur d'antenne, abordera des problèmes spécifiques aux docs, nous répond la direction. Et puis, les docs, ça va intéresser tout le monde à France 3, et on peut envisager que la méthode du groupe de travail soit « exportée » dans d'autres antennes du pôle... Forcément, nous expliquent l'on, les problèmes des docs seront mis en évidence...

Pour témoigner de la démarche ANACT, la direction a fait venir pour ce CE André Faucon, le DRA de Grenoble, qui a co animé le groupe de travail de France 3 Alpes sur le « work flow JT ». La démarche : **volontariat, confidentialité, liberté de parole**. Les comptes rendus des réunions du groupe de travail et les préconisations formulées sont validés par tous, à l'unanimité. Et au bout du bout, des actions concrètes réalisables facilement en local, d'autres qui nécessitent des moyens et qui doivent donc être discutées au niveau du pôle, et des préconisations dont la réalisation dépend de la négociation entre la direction et les syndicats – celles liées aux évolutions des métiers et des compétences.

ANacte 1 : mise en place du groupe de travail par Michel Broggi

ANacte 2 : Réunions (à Grenoble et Bordeaux, il y en a eu 5)

ANacte 3 : préconisations du groupe de travail

Et clap de fin : restitution en des conclusions en janvier 2017.

Et des questions diverses

En vrac :

Jours d'absence des journalistes au titre des jours fériés

La règle pour les poser a changé 3 fois depuis 2013, alors nous demandons à la direction de définir une fois pour toutes les choses. Parce que certains journalistes avaient réussi à poser par anticipation 16 jours (!) au lieu des 11 jours (13 en Alsace-Moselle) au titre des fériés, tout le monde est puni : plus possible de les poser par anticipation et surtout, maintenant, c'est l'employeur qui les impose...

Pas d'accord, et nous demandons à la DRH de faire remonter le mécontentement des journalistes à qui de droit.

Où en est le comblement des postes « mis en information » dans le cadre de la réforme F3 ?

Nous sommes toujours dans le process d'information - consultation des instances pour le projet et ces postes ne pourront être mis en consultation qu'après l'avis du CCE (mi décembre). Mais des candidats se sont déjà manifestés, les choses seront donc... On va dire... « Préparées ». Rappelons que les « nouvelles régions », c'est pour le 1^{er} janvier 2017 : 15 jours après l'avis du CE.

Locale de Boulogne sur mer : réduite comme peau de chagrin ?

Deux équipes « locale », une équipe BRI, dorénavant, pour cette Locale dont nous parlons depuis la création du pôle en CE. Alors y'en a marre : qu'on nous le dise, Boulogne, c'est une Locale, une vraie ? Ou une grosse BEX ? La direction explique que le rédacteur en chef de la Locale a été nommé il y a un an seulement, qu'un nouveau rédacteur en chef est en place à Lille depuis cet été et qu'il faut que tous les deux retravaillent le projet... Une réunion en ce sens aura lieu à Boulogne... On l'espère, pour enfin stabiliser la situation de Boulogne !

Et puis... Nous demandons que **les salariés des antennes régionales puissent eux-aussi travailler pour le national sur des opérations spéciales** comme le Tour de France ou les JO, la direction nous répond que c'est le cas...

Oui, mais c'est très compliqué, les chefs de centre, destinataires des appels à candidatures pour les événements exceptionnels, ne transmettent pas et bloquent : au final, ce sont des CDD qui participent à ces opérations. C'est ballot, non ?

Vos élus et représentants syndicaux SNJ et CFDT du pôle Nord Est :

**Raoul Advocat (Besançon), Nancy Gressier, Philippe Rousselle (Nord Pas de Calais),
Claude Framery (Filière, Lille), Yvonne Roehrig, Cécile Poure (Alsace) ;
Catherine Linder (CFDT), Jérôme Gosset (SNJ).**

Prochain CE ordinaire le 21 octobre 2016